



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL  
D' ACTIONS SOCIALES**

**D2026\_03**

L'an deux mil vingt-six le vendredi vingt-sept avril à dix-neuf heures et trente minutes le Centre Communal d'Actions Sociales, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur François DEVILLE.

**Date de convocation du C.C.A.S : vingt-et-un avril 2026**

**Étaient présents :**

Mesdames BÉCHEVET Jacqueline, BLANQUART Françoise, BORNARD Fabienne, CARRERAS-CANDI Clara, CORCELLE Hélène, DESPRÉS Muriel, DUMAS Isabelle, FAVRE-VICTOIRE Angélique, STAMPONE Dominique, TEDESCO Julie.

Monsieur DEVILLE François, VULLIET Jean.

**Étaient absents excusés ayant donné pouvoir :**

Madame ÉPRON Catherine à Monsieur DEVILLE François,  
Madame GOUACHON Véronique à DESPRÉS Muriel,

**Étaient absents excusés :** Mesdames BOUVIER Noémie, DUSSAPT Christiane, FAUDOT Claudine.

**NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Les personnes présentes formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du CCAS et ce, conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Madame CORCELLE Hélène** a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'elle a acceptées.

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 AVRIL 2026**

Après lecture du procès-verbal de la réunion du 9 avril 2026, les membres présents voudront bien décider de l'approbation de ce document.

Le procès-verbal de la séance du 9 avril 2026 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

**D2026 03 : VOTE DES SUBVENTIONS 2026**

**Exposé :** Madame Muriel DESPRÉS, Adjointe aux affaires sociales

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la loi n°2000-320, notamment son article 10, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

**Vu** les propositions d'attributions de subventions communales aux associations.

Madame Muriel DESPRÉS rappelle que chaque année, le CCAS attribue des subventions à certains organismes qui travaillent dans l'intérêt des administrés d'Allinges.

Ainsi, dans le cadre du soutien de la commune d'Allinges au monde de l'éducation, aux associations sportives, culturelles, patriotiques et humanitaires, elle propose aux membres du C.C.A.S de délibérer sur l'aide apportée aux associations suivantes :

| NOM DE L'ASSOCIATION                             | MONTANT SOUHAITÉ EN EUROS | MONTANT ATTRIBUÉ EN EUROS |
|--|---------------------------|---------------------------|
| SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS<br>COMITÉ DU CHABLAIS | 1 500 €                   | <b>800 euros (€)</b>      |
| APEI   | 2 000 €                   | <b>2000 euros (€)</b>     |
| VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE                         | 1 500 €                   | <b>1000 euros (€)</b>     |
| CARCAJOU   | 400 €                     | <b>400 euros (€)</b>      |

**Mesdames STAMPONE Dominique, CARRERAS-CANDI Clara et Monsieur DEVILLE François n'ont pas pris part au vote de la subvention attribuée à l'APEI.**

Il est précisé que ces attributions financières auront lieu lors de la réception ultérieure de la subvention allouée par la commune.

**Décision :**

Après débat et vote,

Le conseil d'administration du CCAS à la majorité :

- **APPROUVE** le tableau des subventions aux associations notées ci-dessus ;
- **CONFIRME** que les crédits nécessaires sont bien inscrits au budget primitif 2026 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président du C.C.A.S, Maire de la commune d'Allinges, à signer tout document, toutes pièces administratives et comptables se rapportant à ces subventions.

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice | 17 |
| Présents                      | 12 |
| Votants                       | 14 |
| Pour                          | 14 |
| Contre                        | -  |
| Abstention                    | -  |

La secrétaire de séance,  
Hélène CORCELLE



Le Président du CCAS,  
François DEVILLE

